

LA DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE AU QUÉBEC

PLAN D'ACTION 2023-2028

À PROPOS

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) investit dans l'imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres marquantes, qui forgent notre identité culturelle et la font rayonner.

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion au Québec, au Canada et à l'étranger.

Chaque année, le Conseil appuie financièrement quelque 1500 artistes et 900 organismes artistiques à but non lucratif, contribuant ainsi à l'expression d'une culture vivante et accessible partout au Québec. Il encourage des œuvres artistiques et littéraires phares qui inspirent la fierté des citoyennes et des citoyens, nourrissent notre culture et surtout, l'imprègnent au-delà du temps.

Créé en 1994, il participe depuis 30 ans au développement culturel du Québec par l'entremise de ses programmes dédiés aux artistes et écrivains, aux organismes de création-production, aux diffuseurs ainsi qu'aux événements nationaux et internationaux. Il préconise la concertation avec les milieux artistique et littéraire et, au cœur d'un univers culturel en constante mutation, collabore sur une base continue avec les principaux acteurs de la vie artistique du Québec.

CONTEXTE

Dès sa création, le Conseil s'est vu attribué la gestion du soutien financier des diffuseurs spécialisés en danse, en musique et en théâtre, disciplines auxquelles se sont jointes par la suite les arts du cirque et les arts multidisciplinaires. Puis, en 2014, avec le transfert au Conseil de la responsabilité du financement des diffuseurs pluridisciplinaires et des réseaux de diffusion par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), une large part du financement public de la diffusion des arts de la scène s'est retrouvée sous sa responsabilité.

Au printemps 2017, le Conseil a procédé à la première évaluation globale des organismes soutenus sur une base pluriannuelle qui réunissait conjointement les diffuseurs spécialisés et les diffuseurs pluridisciplinaires. Cet exercice lui a donné un regard privilégié sur la diffusion des arts de la scène, notamment sur les activités menées par ces deux types d'organismes, leur vision artistique, leur gestion et leur développement organisationnel. Cet exercice lui a permis de prendre connaissance de leur performance, mais aussi de leurs préoccupations et des défis rencontrés dans l'accomplissement de leur mission.

À l'automne 2017, le Conseil a entrepris de mener un chantier de réflexion sur la situation de la diffusion des arts de la scène au Québec à l'ère numérique. C'est dans cette optique qu'un Comité de réflexion formé d'acteurs issus de différents domaines du milieu de la diffusion des arts de la scène s'est réuni en 2018 pour explorer les principaux enjeux liés à la présentation et à la fréquentation des œuvres sur l'ensemble du territoire québécois. L'analyse et les recommandations de ce groupe de travail font l'objet du ***Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec***. Le ***Plan d'action 2019-2022 sur la diffusion des arts de la scène au Québec*** et le présent plan d'action découlent de ce rapport.

PLAN D'ACTION

Pour assurer la vitalité des arts vivants
et créer des rendez-vous avec
les publics et les communautés

Un plan d'action branché sur les besoins du milieu

1

À noter que le *Plan stratégique 2018-2022* a été prolongé jusqu'en 2023 afin de s'arrimer à la période du plan stratégique du ministère de la Culture et des Communications.

Le Plan d'action 2019-2022 sur la diffusion des arts de la scène a établi les priorités du Conseil en l'engageant dans la mise en œuvre de différentes actions émanant de besoins exprimés par le milieu de la diffusion des arts vivants. Il faisait également écho au *Plan stratégique 2018-2022*¹ du Conseil, à la vision de la politique culturelle du Québec *Partout la culture*, ainsi qu'au *Plan culturel numérique du Québec*.

Les quatre grandes orientations dégagées par le Comité de réflexion sur la diffusion des arts de la scène en 2018 :

ORIENTATION 1

Stimuler la concertation
et les partenariats

ORIENTATION 2

Favoriser la mise à niveau et
le développement des compétences

ORIENTATION 3

Créer des conditions propices
à l'accessibilité et à la fréquentation

ORIENTATION 4

Assurer une offre culturelle diversifiée
et inclusive sur l'ensemble du territoire

À partir des quatre grandes orientations dégagées par le Comité de réflexion en 2018, les neuf actions suivantes ont été retenues par le Conseil pour le *Plan d'action 2019-2022* :

1. Augmenter le nombre d'organismes de diffusion qui participent à des projets structurants pour la circulation des œuvres (Sorties du TNM, Les Voyagements, Circulation de la musique, Danse sur les routes du Québec et Jouer dehors, Circuit Paroles vivantes).
2. Soutenir des initiatives structurantes de mise en commun et d'optimisation des ressources.
3. Appuyer des projets favorisant l'appropriation des technologies numériques au sein des organismes de diffusion.
4. Favoriser l'accès à des ressources spécialisées en développement et fidélisation des publics, médiation culturelle et promotion.
5. Augmenter le nombre de projets de résidence d'artistes et de compagnies de création dans les lieux de diffusion en région, et appuyer la mise en œuvre d'un projet de résidence longue durée d'artiste associé au sein d'un organisme de diffusion pluridisciplinaire.
6. Accroître le soutien à la présentation de propositions artistiques audacieuses chez les diffuseurs pluridisciplinaires.
7. Soutenir l'augmentation du nombre de représentations scolaires en arts de la scène dans le but d'accroître la fréquentation des jeunes spectateurs.
8. Soutenir, en partenariat avec les organismes du milieu, la présentation de vitrines et le développement de tournées pour accroître la visibilité des artistes et augmenter le nombre d'œuvres autochtones qui circulent sur le territoire québécois.
9. Soutenir, en partenariat avec les organismes du milieu, la présentation de vitrines et le développement de tournées pour accroître la visibilité des artistes de la diversité et augmenter le nombre d'œuvres de la diversité culturelle qui circulent sur le territoire québécois.

Coordonnée par la direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international du Conseil, la mise en œuvre de ce plan d'action a été grandement affectée par la pandémie de COVID-19. Six des neuf actions ont été réalisées, tandis que trois actions ont été suspendues, notamment en raison du report de l'évaluation globale des organismes soutenus à la mission, initialement prévue en 2021, et des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement pour freiner la propagation de la COVID-19.

Le présent plan d'action reflète le nouveau contexte dans lequel évoluent les diffuseurs et s'arrime avec le *Plan stratégique 2023-2027* et le *Plan d'action du développement durable 2023-2028* du Conseil. Il est le reflet des changements et des observations qui se sont manifestés dans le milieu au cours des dernières années.

Plusieurs actions du *Plan d'action 2019-2022 sur la diffusion des arts de la scène au Québec* demeurent pertinentes et se retrouvent dans le présent plan. À celles-ci s'ajoutent des actions spécifiques favorisant la circulation des œuvres d'artistes de la relève sur le territoire québécois, la présentation de programmations diversifiées chez les diffuseurs pluridisciplinaires et la transition verte.

Au cours des prochaines années, le Conseil continuera d'appuyer les efforts des diffuseurs afin qu'ils poursuivent leurs activités dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre, d'inflation et de mutations démographiques, artistiques et technologiques.



1

Favoriser le développement de circuits de diffusion d'œuvres de la relève

Par cette action, le Conseil encourage le développement de la relève artistique¹. Elle lui permet aussi de consolider la présence des artistes et la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire² et de favoriser l'accès de la population aux arts³.

1
Assurer le développement de la relève artistique (orientation 1), [Plan stratégique 2023-2027](#)

2
Créer des conditions propices à l'accessibilité et à la fréquentation (orientation 3), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

3
Favoriser l'accès de la population aux arts (orientation 2), [Plan stratégique 2023-2027](#)

INDICATEUR ↓

Nombre de représentations d'œuvres de la relève offertes dans le cadre des nouveaux circuits de diffusion (avec cibles d'augmentation).

A large orange circle is partially visible on the left side of the page. Overlapping its bottom edge is a large, stylized blue number '2'.

Miser sur la mutualisation des ressources, notamment en développement et fidélisation des publics, médiation et promotion

En encourageant la mise en commun et le partage des ressources, le Conseil veut stimuler les partenariats⁴ et favoriser l'accès à des ressources spécialisées pour le développement des compétences⁵. Cette action lui permet aussi de consolider les organisations dans un contexte de transition⁶.

4
Stimuler la concertation et les partenariats (orientation 1), [*Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec*](#)

5
Favoriser la mise à niveau et le développement des compétences (orientation 2), [*Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec*](#)

6
Consolider les organisations dans un contexte de transition (orientation 5), [*Plan stratégique 2023-2027*](#)

INDICATEUR ↓

Nombre d'organismes soutenus qui offrent des services, fusionnent ou partagent des ressources.

3

Appuyer des projets favorisant l'appropriation des technologies numériques au sein des organismes de diffusion

Par cette action, le Conseil encourage la mise en commun et le partage des ressources⁷.

Elle lui permet aussi de miser sur la formation continue des diffuseurs⁸, de faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique⁹ et de consolider les organisations dans un contexte de transition¹⁰.

7
Stimuler la concertation et les partenariats (orientation 1), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

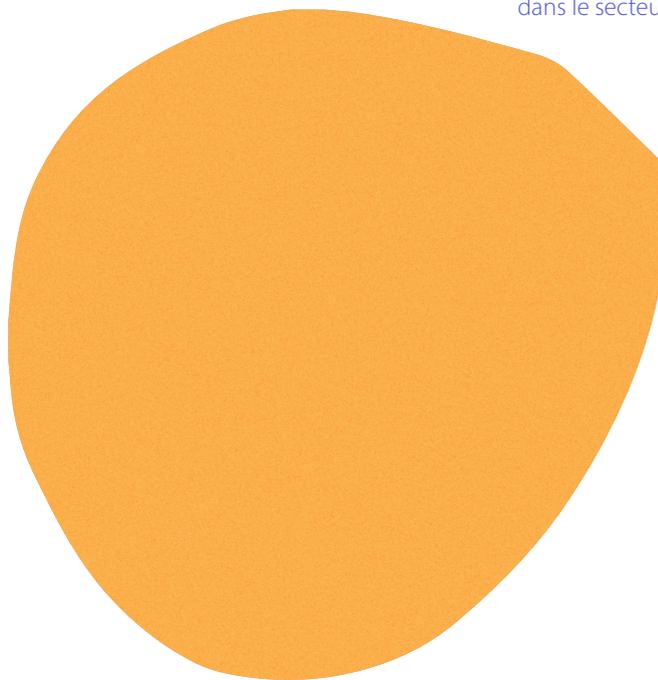
8
Favoriser la mise à niveau et le développement des compétences (orientation 2), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

9
Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique (orientation 4), [Plan stratégique 2023-2027](#)

10
Consolider les organisations dans un contexte de transition (orientation 5), [Plan stratégique 2023-2027](#)

INDICATEUR ↓

Nombre de projets structurants soutenus favorisant l'appropriation des technologies numériques par un grand nombre d'organismes dans le secteur de la diffusion.



4

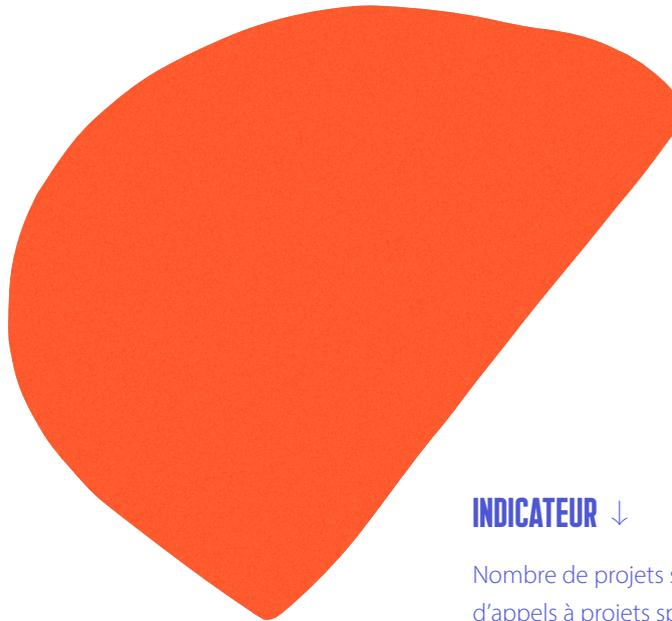
Soutenir les projets de résidence d'artistes et de compagnies de création dans les lieux de diffusion

Avec cet engagement, le Conseil veut stimuler les échanges entre artistes, producteurs et diffuseurs¹¹, consolider la présence des artistes et la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire¹² et favoriser l'accès de la population aux arts¹³.

11
Stimuler la concertation et les partenariats (orientation 1), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

12
Créer des conditions propices à l'accessibilité et à la fréquentation (orientation 3), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

13
Favoriser l'accès de la population aux arts (orientation 2), [Plan stratégique 2023-2027](#)



INDICATEUR ↓

Nombre de projets soutenus dans le cadre d'appels à projets spéciaux et du programme Partenariat territorial du Conseil.

5

Accroître la proportion des représentations en arts multidisciplinaires, en chanson, en danse, en musique, en théâtre, en arts du cirque et en art de la parole dans les programmations des diffuseurs pluridisciplinaires

Cette action s'inscrit dans la volonté du Conseil d'assurer une offre culturelle diversifiée et inclusive sur l'ensemble du territoire¹⁴ et favoriser l'accès de la population aux arts¹⁵. Elle encourage les diffuseurs à présenter des œuvres qui participent au développement des disciplines artistiques et stimulent l'esprit de découverte des publics.

14

Assurer une offre culturelle diversifiée et inclusive sur l'ensemble du territoire (orientation 4), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

15

Favoriser l'accès de la population aux arts (orientation 2), [Plan stratégique 2023-2027](#)

INDICATEUR ↓

Proportion des représentations offertes dans les disciplines ciblées par rapport à l'ensemble de la programmation.

6

Favoriser la croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif

Par cette action, le Conseil veut accroître et pérenniser les sorties scolaires chez les diffuseurs.

Elle favorise une meilleure accessibilité aux œuvres¹⁶ et favorise l'accès de la population aux arts¹⁷.

16
Créer des conditions propices à l'accessibilité et à la fréquentation (orientation 3), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

17
Favoriser l'accès de la population aux arts (orientation 2), [Plan stratégique 2023-2027](#)

INDICATEUR ↓

Taux de croissance du nombre d'élèves participant aux sorties scolaires en milieu culturel.

7

Assurer la représentativité des artistes et des productions autochtones dans les programmations sur les scènes du Québec

Par cette action, le Conseil reconnaît l'importance des arts autochtones dans le paysage culturel québécois et réaffirme sa volonté d'accroître leur présence sur les scènes québécoises^{18, 19}.

18

Assurer une offre culturelle diversifiée et inclusive sur l'ensemble du territoire (orientation 4), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

19

Assurer la représentativité des artistes autochtones dans les œuvres produites au Québec (action 5), [Plan d'action de développement durable 2023-2028](#)

INDICATEUR ↓

Proportion des représentations offertes au Québec qui favorisent la représentativité des artistes et des productions autochtones.

8

Assurer la représentativité des artistes et des productions de la diversité culturelle dans les programmations sur les scènes du Québec

Le Conseil encourage les diffuseurs à poursuivre leurs efforts et à accroître la présence des artistes et des productions de la diversité culturelle dans leurs programmations^{20, 21}.

20

Assurer une offre culturelle diversifiée et inclusive sur l'ensemble du territoire (orientation 4), [Rapport sur la diffusion des arts de la scène au Québec](#)

21

Assurer la représentativité des artistes de la diversité culturelle dans les œuvres produites au Québec (action 4), [Plan d'action de développement durable 2023-2028](#)

INDICATEUR ↓

Proportion des représentations offertes au Québec qui favorisent la représentativité des artistes et des productions de la diversité culturelle.

9

Provoquer le passage à l'action en matière de développement durable et écoresponsable

Le Conseil encourage ainsi les diffuseurs à poursuivre leurs efforts en favorisant la participation de tous au développement durable du Québec^{22, 23, 24} et en consolidant les organisations dans un contexte de transition²⁵.

22

Assurer l'accompagnement du milieu lors de sa transition écoresponsable (action 2), [*Plan d'action de développement durable 2023-2028*](#)

23

Inciter le milieu artistique à suivre son empreinte carbone (action 8), [*Plan d'action de développement durable 2023-2028*](#)

24

Provoquer le passage à l'action en matière de développement durable et écoresponsable (action 9), [*Plan d'action de développement durable 2023-2028*](#)

25

Consolider les organisations dans un contexte de transition (orientation 5), [*Plan stratégique 2023-2027*](#)

INDICATEUR ↓

Proportion des organismes de diffusion soutenus dotés d'un plan d'action sur le développement durable avec une composante écoresponsable.

